

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017**  
**DELIBERATION N° 11**

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M.DUZERT jusqu'à 21h35.

**Absents non représentés :**

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu de l'affichage en  
mairie le .....*

*Et du dépôt  
au titre du contrôle  
de légalité le*  
.....

*Le Maire*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Médiathèque - Programme Bilketa - Numérisation du Bulletin du Musée basque – Signature d'une convention entre la Ville de Bayonne et l'Université de Bordeaux-Montaigne.**

*Entendu le rapport de Monsieur Ugalde,*

Le service commun de la documentation de l'Université de Bordeaux-Montaigne, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, mène une politique active de numérisation de documents d'histoire régionale. A ce titre, elle prévoit la numérisation d'un ensemble de revues de sociétés savantes de la région Nouvelle-Aquitaine qui se trouvent dans ses collections.

Après concertation avec la société des Amis du Musée basque, qui édite le Bulletin du Musée basque, l'Université de Bordeaux-Montaigne s'est engagée dans la numérisation de cette collection, pour la période 1924-2000. L'UBM souhaite nouer des partenariats avec les établissements documentaires poursuivant ces mêmes objectifs afin de diffuser largement ces contenus numériques. Elle sollicite donc la Ville de Bayonne, au travers de sa médiathèque et du programme de valorisation des fonds basques Bilketa.

Il est proposé la signature d'une convention entre la Ville de Bayonne et l'Université de Bordeaux-Montaigne, qui établirait les dispositions suivantes :

- Le SCD de l'Université Bordeaux Montaigne prend en charge la numérisation de la revue Bulletin du Musée basque, de 1924 à 2000.
- Le produit de la numérisation sera mis à la disposition de la Ville de Bayonne pour être diffusé sur le portail Bilketa et le portail de la Médiathèque de Bayonne.

La question des droits relatifs à la reproduction et à la diffusion du Bulletin du Musée basque est régie par un contrat de cession signé entre la Société des Amis du Musée basque et l'Université.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Université Bordeaux Montaigne.

*Ont signé au registre les membres présents.*

***ADOPTION A L'UNANIMITE***

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne